

Informations de base	
<b>2013/2912(DEA)</b>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Exemption pour le plomb et le cadmium dans les liaisons métalliques permettant de créer des circuits magnétiques supraconducteurs dans les détecteurs IRM, SQUID, RMN (résonance magnétique nucléaire) ou FTMS (spectromètre de masse à transformée de Fourier)	
Complétant <a href="#">2008/0240(COD)</a>	
<b>Subject</b>	
3.40.06 Industries électronique, électrotechnique, TIC, robotique	
3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)	

Evénements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
18/10/2013	Publication du document de base non-légal	<a href="#">C(2013)06810</a>	
18/10/2013	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
23/10/2013	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
19/12/2013	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Conseil		
07/01/2014	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		